

14/ INFORMATION DE LA POPULATION

En 2012, la Communauté de Communes a édité une lettre d'information en juillet. Elle devait être distribuée dans tous les foyers de la Communauté de Communes « Cœur de Brenne ». Cependant, les services de La poste n'ont pas assuré correctement leur mission et seulement une très faible partie de la population en a été destinataire.



La Lettre du
« Cœur de Brenne »

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
N° 18 – JUILLET 2012

LE MOT DU PRÉSIDENT

Depuis 10 ans, mon combat est permanent dans le domaine du déploiement des technologies de la communication, et particulièrement dans « **L'Internet Très Haut Débit** » aujourd'hui. A force de conviction, et grâce au Conseil Général, au R.I.P 36 et à la participation financière de notre Communauté de Communes, les travaux de desserte en fibre optique vont débiter à l'automne prochain. Favorisée par notre volonté et la qualité de travail de notre responsable technique, notre Communauté de Communes « **Cœur de Brenne** » sera une des premières desservies dans le département. Bien sûr, le très haut débit ne parle peut-être pas à tout le monde ; mais il faut savoir qu'il est **la condition « sine qua non » pour l'implantation d'entreprises et le renforcement de l'attractivité sur notre territoire ; il l'est aussi pour attirer de nouveaux habitants, notamment des « télétravailleurs », mais également pour la télémédecine qui favorisera les échanges entre les maisons médicales du milieu rural et les centres hospitaliers.**

Toutes nos structures économiques et administratives, mais aussi chacun de nous, aura ainsi la possibilité de bénéficier d'un débit souhaité ou nécessaire à son activité. Dans ce domaine, deux applications sont à souligner :

- la mise en place, dès l'école primaire, de l'outil informatique avec « **le-car-table** » remis à chaque élève - c'est une exclusivité départementale !
- **la dotation de la télémédecine pour la maison médicale de Mézières-en-Brenne** : un des cinq établissements équipés en Région Centre. Là aussi, la persévérance a beaucoup joué, puisque, suite à ce projet que j'avais en tête depuis longtemps et que j'ai présenté aux professionnels de santé, le dossier a dû être remodelé à plusieurs reprises pour répondre aux questions précises de la Région Centre et de l'Agence Régionale de la Santé.

En réflexion sur ce qui peut être amélioré sur un territoire comme le nôtre, il y a deux façons d'envisager l'avenir de notre monde rural :

- soit on fait le constat, toujours négatif, de la disparition de tel service, de tel commerce, de telle entreprise,
- **soit on essaie de se poser les bonnes questions.**

Nous constatons par exemple :

- la disparition d'une école sur notre territoire, certes dramatique – pourquoi ? Parce que le nombre d'enfants scolarisés dans cette école est trop faible, d'où la décision de l'Inspection d'Académie de fermer cette école ;
- la réduction, voire la disparition d'un service comme la POSTE, par exemple - pourquoi ? Parce que les orientations de la Direction ne veulent pas aller dans le sens du maintien, (malgré des rencontres et contacts divers avec les dirigeants), d'où des qualités de service qui ne sont pas développées ;
- la disparition d'un commerce : - pourquoi ? La compétence du ou des gérants était-elle reconnue ? Et quelles sont les conditions financières d'une éventuelle reprise ? En effet, force est de constater que la plupart des commerces qui tombent, imposent de lourds investissements de remise en état pour les repreneurs, et que, ces éventuels repreneurs ne sont pas toujours des professionnels, hélas !...

Nous nous devons de regarder les choses en face dans notre projet de territoire « Cœur de Brenne » en se fixant le choix d'apporter notre total soutien pour maintenir l'activité dans nos communes, **uniquement sur des porteurs de projets viables.**

Heureusement, des exemples positifs existent sur notre territoire où la volonté des chefs d'entreprise se concrétise par le maintien et le développement de leur outil de travail. Je voudrais citer les commerces de St Michel et de Saulnay, soutenus par la Communauté de Communes, qui confirment que, avec la volonté et la compétence, un travail de qualité aura toujours sa place en milieu rural. Dans un autre chapitre, je suis heureux de vous annoncer que la Commission Départementale de Coopération Intercommunale vient d'entériner **l'entrée de la commune de Lingé** dans notre Communauté de Communes. Bienvenue aux habitants de cette commune, typiquement « Cœur de Brenne », avec laquelle nous travaillons déjà pour préparer l'adhésion officielle prévue le 1^{er} Janvier 2013.

En conclusion, je vous rappelle que nos services sont à votre disposition à St Michel-en-Brenne, au siège de notre collectivité ; vous trouverez dans ce bulletin, les numéros de références concernant tous vos renseignements et notamment le Relais de Services Publics, qui est conçu pour faciliter vos éventuelles démarches. Nous avons souhaité ouvrir nos colonnes, lors de chaque numéro de notre lettre d'information, à un de nos lieux touristiques que je vous invite à découvrir. Je compte sur votre dynamisme et votre bon sens, pour que vous soyez les acteurs et ambassadeurs de notre « Cœur de Brenne », et, par là même, garants de l'avenir de notre territoire.

Très bel été à tous.

Jean-Louis CAMUS
Président de la Communauté
de Communes Cœur de Brenne

SOMMAIRE

- L'Avis à Martizay : un des poumons économiques du territoire p.2
- La qualité de l'enseignement au cœur des priorités p.3
- Saison culturelle : les prochains rendez-vous à ne pas manquer ! p.6
- Budget 2012 : investir tout en maîtrisant les dépenses p.7

La lettre du Cœur de Brenne numero 18 - page 1